CONFRONTATION

Devant la morte, l’homme ne sourcilla pas.  
Les yeux mi-clos, il regardait, sur la dalle de marbre, cette chair blanche, d’un blanc laiteux, tachée entre les seins par l’entaille rosée d’un coup de couteau. Le corps rigide avait gardé sa forme harmonieuse et semblait vivre. Seules, les mains, avec leurs ongles violetés, leur peau trop diaphane, et le visage aux yeux glauques et mous, grands ouverts, le visage où la bouche noircie riait d’un horrible rire, donnaient la sensation de l’éternel sommeil.

Dans la salle aux murs froids, aux dalles grises, pesait un silence oppressant. À terre, près de la morte, le drap que l’on avait rejeté tout à l’heure portait quelques traces de sang. Les magistrats observaient l’accusé qui, tout droit, entre deux gardes, conservait son attitude hautaine, les mains croisées derrière le dos, le buste un peu rejeté en arrière, impassible.  
Le juge d’instruction prit la parole :  
– Eh bien, Gautet, reconnaissez-vous votre victime ?  
L’homme tourna la tête, regarda tout à tour le juge et la morte comme s’il cherchait dans sa mémoire quelque très lointain souvenir, puis répondit d’une voix lente :  
– Je ne connais pas cette femme, monsieur le juge. Je ne l’ai jamais vue.  
– Des témoins affirment pourtant, et de la façon la plus formelle, que vous étiez son amant…  
– Les témoins se trompent, monsieur ; je ne connais pas cette femme.  
– Voyons, fit le juge après un instant de silence, à quoi bon essayer de nous donner le change ? Cette confrontation est une simple formalité, bien inutile dans le cas présent. Vous êtes intelligent, et, dans votre intérêt, si vous voulez acquérir quelques droits à la clémence du jury, avouez !…  
– Je ne peux avouer, étant innocent.  
– Encore une fois, souvenez-vous que vos dénégations demeurent sans portée aucune. Je ne serais pas éloigné de croire, pour ma part, que vous avez cédé à un mouvement de passion, à un de ces coups de folie qui font voir rouge… Mais regardez votre victime… Vous n’avez même pas devant elle une seconde de repentir, d’émotion…  
– De repentir ?… En effet. Je ne saurais en avoir, n’étant pas criminel… Quant à mon émotion, mon Dieu, elle a été sinon détruite, du moins fortement amoindrie, pour cette raison bien simple que je savais en entrant ici ce qu’on allait m’y faire voir. Je ne suis pas plus ému que vous ne l’êtes vous-même. Je ne vous fais pas un crime de votre impassibilité : de quel droit me reprochez-vous la mienne ?  
Il parlait d’une voix blanche, sans un geste, en homme parfaitement maître de lui, sans paraître s’inquiéter des charges accablantes entassées par l’accusation, bornant toutes ses explications à une dénégation froide, obstinée.  
Un des assistants dit à mi-voix :  
– On n’en tirera rien… Il niera jusque sur l’échafaud.  
Et Gautet répondit sans colère :  
– En effet, monsieur, jusque sur l’échafaud.  
Cette lutte pied à pied entre l’accusation et l’accusé ; ce « non » opiniâtre opposé à toutes les questions, contre ce qui semblait être l’évidence des faits, avait quelque chose d’énervant qu’exagérait encore la température orageuse du dehors. Par les vitrages dépolis, le soleil descendait, éclairant le cadavre d’une lueur uniformément jaune.  
– Soit, reprit le juge d’instruction : vous ne connaissez pas la victime. Mais ceci ?  
Il mit sous les yeux du prévenu un couteau à manche d’ivoire, un couteau large à la puissante lame éclaboussée de sang.  
L’homme prit l’arme entre ses mains, la regarda quelques instants, puis la tendit à l’un des gardes, et s’essuya les doigts.  
– Ceci ?… Je ne connais pas davantage.  
– C’est un système, ricana le juge. Ce couteau est à vous. Il était suspendu dans votre cabinet de travail. Vingt personnes l’ont vu dans votre appartement.  
L’accusé inclina la tête.  
– Cela prouve tout simplement que vingt personnes se sont trompées.  
– Finissons-en, dit le magistrat. Bien que votre culpabilité ne puisse faire l’ombre d’un doute, nous allons tenter une démonstration décisive.  
La victime porte sur le cou des marques de strangulation. On y voit la trace très nette de cinq doigts, particulièrement longs, nous a dit le médecin légiste. Montrez vos mains à ces messieurs. Bien.  
Le juge releva le menton de la morte.  
Sur le cou apparurent des lignes violetées qui tranchaient sur la peau blanche ; et, à l’extrémité de chaque ecchymose, la chair était profondément entamée, comme si un ongle s’y était enfoncé. On eût dit les nervures sombres d’une feuille géante.  
– Voilà votre œuvre. Pendant que, de la main gauche, vous tentiez d’étrangler cette malheureuse, de votre main droite restée libre vous lui enfonciez ce couteau dans la poitrine. Appr ochez-vous, et faites comme dans la nuit du meurtre. Mettez vos doigts sur les ecchymoses que je viens de vous montrer… Allons…  
Gautet eut une seconde d’hésitation, puis, haussant les épaules et d’une voix plus sourde :  
– Vous voulez voir si mes doigts concordent ?… Et après ?… Qu’est-ce que cela prouvera ?  
Il s’avança, un peu plus pâle, vers la dalle, les dents serrées et les yeux dilatés. Un instant, il demeura immobile, son regard attaché au cadavre raidi, puis, d’un geste d’automate, il étendit la main et l’appliqua sur la chair.  
Le froid visqueux du contact lui donna un imperceptible frisson, une contraction brusque des doigts qui se crispèrent, comme pour étrangler.  
Sous l’étreinte, les muscles figés de la morte parurent s’éveiller. On put les voir se tendre obliquement depuis les clavicules jusqu’aux angles des mâchoires ; la bouche abandonna son rictus d’épouvante et s’ouvrit dans un atroce bâillement, laissant libres les lèvres séchées où les dents, recouvertes d’un enduit brun, s’étaient incrustées.  
Un frisson passa sur l’assistance.  
Cette bouche béante dans cette face impassible, cette bouche qui s’ouvrait comme pour un râle d’outre-tombe, avec, au fond, tordue sur elle-même, la langue sèche, râpeuse et bleue, avait quelque chose d’énigmatique et d’effrayant.  
Et, tout à coup, de ce trou noir sortit un murmure confus, une sorte de bourdonnement de ruche, tandis qu’une mouche énorme au ventre bleu, aux ailes miroitantes, une de ces mouches de charnier qui vivent sur la mort, une mouche immonde, s’envolait, tourbillonnait en sifflant autour de l’antre, comme pour en garder l’approche, et brusquement venait se poser sur les lèvres blêmes de Gautet.  
D’un geste de dégoût, il essaya de la chasser ; mais la bête revint, s’agrippant à sa chair, de toute la force de ses pattes empoisonnées.  
Alors, d’un bond, l’homme se rejeta en arrière, les yeux hagards, les cheveux hérissés, les mains tendues, tout son corps grelottant, et se mit à hurler d’une voix folle :  
– J’avoue !… C’est moi !… Emmenez-moi !… Emportez-la !…